

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret à Piat sœurs, 23 juin 1886](#)

Marie Moret à Piat sœurs, 23 juin 1886

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 1 p. (271v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Piat sœurs, 23 juin 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44483>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 juin 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Piat sœurs](#)

Lieu de destination 65, rue de Turbigo, Paris

Description

Résumé Marie Moret accepte le modèle de faille proposé et insiste sur la prise en compte des demandes de ses lettres précédentes.

Mots-clés

[Vêtements](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère 25 juin 1886

Mesdames Piat, sœurs,

Je suis en possession de votre lettre d'avis et du nouvel échantillon faille assortie au tissu ajouré. J'accepte cette faille dont je vous retourne partie de l'échantillon épinglé ci-contre. Il est entendu qu'avec cette faille, le costume me coûtera 10 francs de plus, soit deux cent quarante francs.

Faites-le moi donc dans ces conditions et tenez le plus grand compte, je vous prie, des indications de mes lettres des 19 et 19^e.

Prenez bien garde au col droit; ne me le faites pas haut je ne pourrais pas le supporter. Je trouve déjà trop élevé celui du corsage modèle.

Et gardez-vous bien également de me grossir ni le ventre ni les hanches; enfin tenez compte de mes lettres, dans l'intérêt de nos relations futures.

Je vous solderai aussitôt réception de votre facture.

Veuillez agréer, Mesdames, mes civilités parfaites.

Marie Morel

au Familistère

Guise (Aisne)